

Maître d'Ouvrage

Ville de Nîmes
Place de l'Hôtel de Ville
30033 NIMES cedex 9



Equipe

BET mandataire :

TECTA

Architecte urbaniste :

Anne LABROILLE

Concepteur lumière :

ATELIER COUP D'ECLAT

OPC :

COOBAT

Déplacements :

HORIZON CONSEIL

Missions TECTA

DIA – AVP – PRO – ACT –
VISA – DET – AOR – OPC

Intégration partielle des travaux de réhabilitation de réseaux de Nîmes Métropole, incluant la dépose en sous-section 3 de canalisations amiantées.

Caractéristiques

- Périmètre du site inscrit au titre des Monuments Historiques des Jardins de la Fontaine
- Projet en continuité des Allées Jean Jaurès (dossier traité par TECTA, WILMOTTE et COOBAT)

Montant des travaux

4 434 402,00 € HT
(estimation AVP)

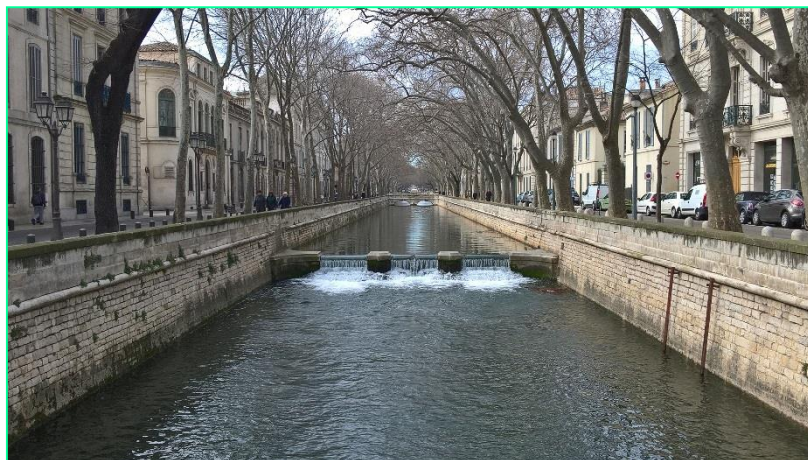
Phase études

2017 - 2018

Phase travaux

2018 - 2020

Requalification des Quais de la Fontaine

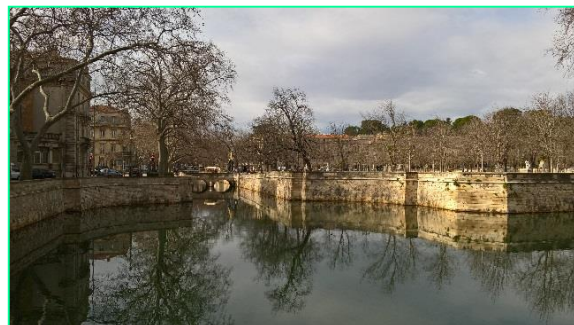


L'aménagement envisagé s'inscrit dans la poursuite de **l'aménagement qualitatif des espaces publics** reliant les sites remarquables de la ville de Nîmes, à savoir, les jardins de la Fontaine, **les Allées Jean Jaurès**, les boulevards autour de l'« Ecusson », les Arènes, l'avenue G. Pompidou).

Les quais de la Fontaine font partie de l'extension du secteur sauvegardé de la ville et du périmètre concerné par la demande d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, d'où une volonté forte de la Ville de valoriser ce secteur.

Les enjeux et objectifs

- Améliorer le niveau de service sur l'itinéraire en permettant à tous les utilisateurs de se déplacer de façon agréable, confortable et sécurisée (y compris accessibilité PMR),
- Assurer une intégration complète des voies dans le site en exploitant les potentiels et valorisant les points remarquables
- Intégrer les besoins liés aux événements et manifestations dans les Jardins de la Fontaine et leurs abords, ainsi que lors des férias de la Ville.

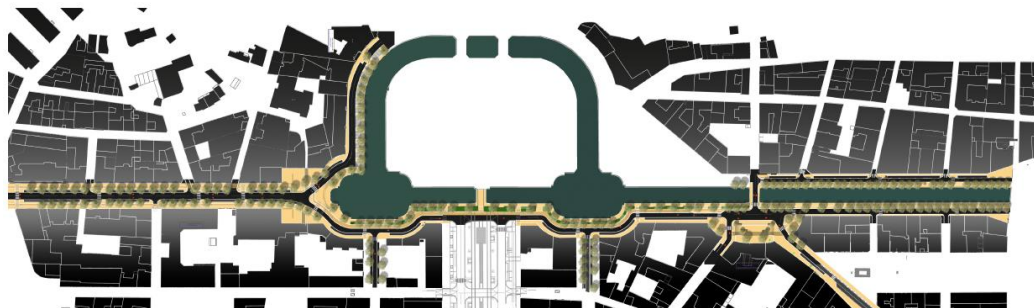


Les contraintes majeures

- Contraintes d'urbanisme et architecturales (périmètre du site inscrit au titre des Monuments Historiques des Jardins de la Fontaine),
- Contraintes de coordination (coordination avec des projets actuels ou à venir),
- Contraintes en cours de chantier (maintien d'une circulation minimale, maintien des activités riveraines),
- Contraintes liées à l'exploitation des voiries (collecte des OM, secours et défense incendie...),
- Contraintes environnementales : intégration des données du PPRI, préservation des arbres...
- Traitement d'enrobés pollués au Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques



Requalification des Quais de la Fontaine



FAVORISER LES CHEMINEMENTS DOUX

1-Aménager les cheminements piétons :

- ↳ Degager un cheminement d'au moins 2 m de large le long du canal protégé par une bande plantée,
- ↳ Aménager un trottoir continu le long des façades d'au moins 1,4 de largeur
- ↳ Positionner régulièrement des passages piétons transversaux accessibles (rampant toujours > à 5%)
- ↳ Aménager 2 places piétonnes

2-Encourager l'usage des 2 roues

- ↳ Aménager une piste cyclable double sens sécurisée, de 1,5/voie le long du canal

3-Diminuer l'impact de la voiture tout en respectant les usages en place

- ↳ Réduire la largeur et le nombre de voies de véhicules
- ↳ Intégrer les stationnements au traitement paysager

VALORISER L'HERITAGE PATRIMONIAL

- ↳ Degager les murets du canal et les façades historiques
- ↳ Mettre en place un éclairage qualitatif qui valorisera le patrimoine et respectera le plan d'éclairage du canal
- ↳ Utiliser des matériaux en harmonie avec le patrimoine existant : pierre calcaire beige pour les bordures et betons sablés de couleur beige clair pour les cheminements doux.



Séquence A : Quai Nord - Existant



Séquence A : Quai Nord – Perspective après travaux